

MAIRIE DE LES VIGNEAUX



Le Village – 05120 LES VIGNEAUX
☎ 04.92.23.13.39 – 📠 Fax : 04.92.23.12.64
courriel : communevigneaux@wanadoo.fr
site internet : lesvigneaux.fr

ARRETE DU MAIRE N° 125/2016 portant Constatation de vacance de terrains Procédure de biens vacants sans maître

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu l'article L.1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'avis de la commission communale des impôts directs du 5 juillet 2016,

Vu l'enquête établie par les services municipaux auprès des divers services fiscaux, Conservation des Hypothèques et service du Domaine, Notaire, enquête de notoriété...

Considérant que pour satisfaire différentes demandes de régularisation et d'acquisition, il y a lieu d'engager la procédure d'attribution à la commune des immeubles sans maître.

Arrête

Article 1 : Il est constaté que les immeubles ci-dessous n'ont pas de propriétaires connus et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans. Par conséquent, la procédure d'appréhension desdits biens par la commune, prévue par l'article L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques est dès lors mise en œuvre par le présent arrêté.

Réf et adresse	superficie	propriétaire	Nature
B1534 : Le Besse Bas-	BND Lot A 530m ²	ALPHAND Antoine	LANDES
B2123 : Le Besse Bas-	208m ²	ROUX Jacques Etienne	LANDES
A252 : Rocher Blanc –	BND lot B 227m ²	DOMEYNE Jean	LANDES
B1523 : Le Besse Bas –	324m ²	MARTIN Elisabeth	TERRES
B1526 : Le Besse Bas -	365m ²	BARNEOUD Jean Etienne	LANDES
B1537 : Le Besse Bas –	1027m ²	BARNEOUD Jean Etienne	LANDES
B1985 : La Fure –	154m ²	SEMIOND François Augustin	LANDES
B2041 : La Fure –	298m ²	MATHEOUD Jacques Etienne	LANDES
B2023 : La Fure –	18m ²	WATTET Marie ép. ROULX	LANDES
E1807 : Pra Garnaud –	2146m ²	ROULX Jean Simon	LANDES
A985 : Le Peyrouret –	BND Lot B 302m ²	DOMEYNE Jean	LANDES
A986 : Le Peyrouret –	BND Lot B 116m ²	DOMEYNE Jean	LANDES
A867 : Sime de Rif Cros -	115m ²	ALLIEY Claude Etienne	LANDES
A869 : Sime de Rif Cros -	21m ²	ALLIEY Claude Etienne	LANDES
A870 : Sime de Rif Cros -	58m ²	ALLIEY Claude Etienne	LANDES
B1600 : Les Faysses –	212m ²	MARTIN Jean	TERRES
B1601 : Les Faysses -	586m ²	ROUX Claude	TERRES

Article 2° : Le présent arrêté sera publié en caractères apparents dans un des journaux du département, ainsi qu'au recueil des Actes administratifs de la commune. Il sera, en outre, affiché à la mairie et publié sur le site internet. Le certificat d'affichage devra parvenir sans délai à la Direction des Services Fiscaux des Hautes Alpes,

Article 3 : A compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévue à l'article 2, le propriétaire dispose d'un délai de 6 mois pour se faire connaître. A défaut, le bien est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Article 4 : Le Préfet des Hautes-Alpes, le Directeur des Services Fiscaux des Hautes Alpes et le Maire de la commune des Vigneaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation dans le délai de deux mois auprès du Tribunal administratif de MARSEILLE.

Fait Les Vigneaux, le 6/07/2016

Le Maire


Gilles PIERRE

The image shows a blue circular official stamp of the commune of Les Vigneaux, Hautes-Alpes. The stamp contains the text 'COMMUNE DES VIGNEAUX' at the top and 'HAUTES-ALPES' at the bottom, with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp. Below the stamp, the name 'Gilles PIERRE' is printed in bold black text.